

Copie certifiée
conforme.

DocuSigned by:
FRANCK SIMABIAN
FAEC190F5C6B42C01

BILAN - ACTIF

N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise :		7 MED INNOVATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		1 RUE MICHEL RENAUD 03270 HAUTERIVE		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET*						Néant ☐ *	
90773811600017							
				Exercice N clos le,		31122023	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	92 696	92 696	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 741	3 300	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI			
	TOTAL (II)		BJ	98 738	BK	2 741	95 996
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens			BN	BO			
En cours de production de services			BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR	BS	601 287	601 287	
Marchandises			BT	BU			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	463 690	463 690	
		Autres créances (3)	BZ	CA	127 430	127 430	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	350 565	350 565	
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	74	74	
		TOTAL (III)	CJ	1 543 047	CK	1 543 047	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 641 784	1A	2 741	1 639 043	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2024

Désignation de l'entreprise			7 MED INNOVATION		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)				DA	101 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,				DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)				DD	8 111
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3) *(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	154 103	
	Report à nouveau				DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	34 508
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	297 722
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	
	Avances conditionnées				DN	
	TOTAL (II)				DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	1 314 149
	Dettes fiscales et sociales				DY	27 172
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
	TOTAL (IV)				EC	1 341 321
	Ecarts de conversion passif * (V)				ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	1 639 043
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Écart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 341 321
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7 MED INNOVATION

Société par actions simplifiée

Au capital de 101.000 Euros

Siège social : Rue Michel Renaud, ZA Bioparc II – 03270 Hauterive

R.C.S. Cusset 907 738 116

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2024

AFFECTATION DU RÉSULTAT

QUATRIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

L'Associée Unique, sur proposition de la présidente de la Société, décide :

(i) de constater que :

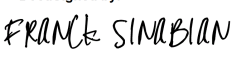
- le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 34.508 Euros ;
- il y a lieu de doter le compte "**Réserve légale**" qui n'est pas doté à hauteur du dixième du capital social de la Société (et ce conformément à l'article L. 232-10 du Code de commerce), en prélevant un vingtième (1/20^{ème}) du bénéfice net comptable de l'exercice dans la limite d'un dixième (1/10^{ème}) du capital social, soit la somme de 1.726 Euros ;
- le bénéfice distribuable s'établit en conséquence à la somme de 32.782 Euros, étant précisé que le compte "**Report à nouveau**" ressort à un montant nul ;

(ii) et, en conséquence:

- de prélever un vingtième (1/20^{ème}) du bénéfice comptable, dans la limite d'un dixième (1/10^{ème}) du capital social, soit la somme de 1.726 Euros, à la formation du compte "**Réserve Légale**", lequel compte est ainsi porté à la somme de 9.837 Euros ; et
- d'affecter le solde du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit la somme de 32.782 Euros, au compte "**Autres Réserves**", lequel est ainsi porté à la somme de 186.885 Euros.

L'Associée Unique décide, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, de prendre acte qu'il s'agit du troisième exercice clos et qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des deux exercices précédents.

Pour Extrait Certifié Conforme

DocuSigned by:

FRANCK SINABIAN
EAEC190F5C6B42C

société GROUPE GTH
représentée par Franck SINABIAN
Présidente

Copie certifiée
conforme.

ANNEXE

DocuSigned by:
FRANK SINABIAN
FAEC190F5C6B42C...

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Immobilisations
- 3 Amortissements
- 4 Provisions
- 5 Créances et dettes
- 6 Charges à payer
- 7 Produits à recevoir
- 8 Charges et produits constatés d'avance
- 9 Composition du capital social

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2023**, dont le total est de **1 639 043 Euros** dégage un résultat de **+ 34 508 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période s'échelonnant du 01/01/23 au 31/12/23.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels issues du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel le 26 décembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits marquants :

Pas de faits marquants

Dispositions réglementaires :

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, il a été décidé de considérer que la durée des avantages économiques futurs ne pouvait être évaluée avec précision. En conséquence, l'entité a décidé de ne pas pratiquer d'amortissement du fonds commercial.

Il a, de fait, été décidé de pratiquer des tests de dépréciation. Ces tests n'ont pas révélé la nécessité de comptabiliser la provision correspondante.

Les options comptables retenues sont les suivantes :

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (Titres et VMP) :

- Comptabilisation en charges

Evénements postérieurs à la clôture :

NEANT.

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires), à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses qui satisfont aux critères suivants :

- Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives.
- La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice.
- La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

a - Immobilisations non décomposées

Les durées retenues sont les suivantes :

- Matériel et outillage	5 ans
- Agencements installations	10 ans
- Mobilier de bureau	5 ans
- Matériel informatique	5 ans

b - Immobilisations décomposables

Si les éléments constitutifs d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu (Art 311-2 PCG)

Notre société ne présente aucune immobilisation décomposable.

A chaque clôture, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a perdu de manière significative de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation. La comptabilisation d'une dépréciation modifiera prospectivement la base amortissable de l'actif concerné.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Indemnités de fin de carrière

NEANT

Médailles du travail

Le caractère non significatif nous a conduits à ne pas constater de provision.

Passifs éventuels

NEANT

Consolidation

Le groupe présente des comptes consolidés, la méthode de l'intégration globale est appliquée pour l'ensemble des filiales à l'exception de la société Diapason Group mise en équivalence. La société groupe GTH est la société consolidante.

Rémunérations allouées aux dirigeants :

Aucune information n'est donnée à ce titre (informations à caractère privées).

Entreprises liées

A compter de l'exercice fiscal 2001, l'intégration fiscale est appliquée pour les sociétés GSA healthcare -GTH, GTH étant la société mère. Le laboratoire LDS est intégré à compter du 1^{er} janvier 2018, le laboratoire JALDES et la société Curae Lab en 2019, les sociétés 7MED et Millet innovation en 2020, la société 7 MED Innovation en 2022.

La charge d'IS est de 11 503 euros.

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 155
Dettes fiscales et sociales	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Disponibilités, charges à payer	0
Autres dettes	0
TOTAL	49 155

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	94
Personnel	
Organismes sociaux	0
Etat	0
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	0
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	94

Charges et Produits Constatés d’Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d’exploitation	74	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	74	0